

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 7 décembre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 7 décembre 2021.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Nathalie BOUILLARD, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

### **Ont donné pouvoir :**

Catherine CAILLY à Valérie DESQUESNE  
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT  
Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD  
Florence DUQUESNE à Pascal BILLARD  
Nadine LECHATILLIER à Anne ROELANDT

Najat LEMERAY à Brigitte LAIR  
Isabelle LEPESTEUR à Sylvain GASCOUIN  
Sylvain DELANGE à Hervé PONDEMER  
Laëtitia BOISSEE à Godwill BABALAO

**Absents excusés :** Patrick FENOUIL et Angélique MOUROCC

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20211213-21\_04053-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2021  
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 18	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 11 octobre 2021 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2021/145 – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau – Acquisition de la parcelle cadastrée CD n° 88 auprès des consorts Goudier**

Lors de la séance du conseil municipal du 11 octobre, il a été délibéré l'acquisition de la parcelle CD n°88 d'une contenance de 11 664 m<sup>2</sup>, au prix de 112 000 €,

La parcelle est classée en zone UC pour 8 062 m<sup>2</sup> et en zone N pour 3 602 m<sup>2</sup> au PLU. et elle est actuellement louée à Monsieur Pascal LECOIS

L'acquisition de cette parcelle permet à la fois d'établir une réserve foncière pour une future urbanisation et de développer un cheminement le long de la Druance reliant le Parc Maurice Piard au château de Pontécoulant.

A la date du 11 octobre, Madame le Maire avait sollicité les consorts GOUDIER pour une négociation financière en raison notamment de la nécessité de mettre en place une pompe de relevage pour l'assainissement dans l'hypothèse de viabilisation de parcelles à construire.

Les consorts Goudier ont accepté un prix de 100 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** l'acquisition de la parcelle cadastrée CD n°88 au prix de 100 000 € auprès des consorts Goudier (Monsieur Michel GOUDIER, Monsieur François GOUDIER et Madame Jacqueline GOUDIER)
- **ACCEPTE** la prise en charge par la commune des frais d'actes, taxes, droits ou honoraires
- **DÉSIGNE** l'Office notarial de Condé en Normandie pour établir les actes nécessaires
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer les actes notariés ainsi que tous les documents afférents à cette acquisition

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 13 décembre 2021  
Le Maire, Valérie DESQUESNE

